



■ assemblée de corse

Plus de 600 000 euros pour améliorer le quotidien des étudiants

La vie étudiante s'inscrit désormais dans les priorités de la CTC. La conseillère exécutive Emmanuelle de Gentili présentera, aujourd'hui devant l'Assemblée de Corse, un rapport qui vise à lutter contre l'accroissement précoce de la précarité étudiante, causée avérée d'échec ou d'abandon des études.

Cet engagement fort pour l'enseignement supérieur se concrétise par un « programme d'aide à la réussite étudiante » et une aide globale de 645 000 euros. L'exécutif propose la mise en œuvre immédiate de quatre mesures : une aide qui vise à abonder les fonds du Corse de Corse (200 000 euros), afin d'accroître sa capacité d'intervention auprès des étudiants boursiers ou en difficultés ; une aide à l'équipement informatique (105 000 euros) pour les étudiants de la faculté qui souhaitent se doter d'un micro-ordinateur portable ; une aide aux dépenses de rentrée (340 000 euros) pour prendre en charge une partie des coûts inhérents aux études supérieures ; et la gratuité du transport ferroviaire pour tous les étudiants inscrits dans un cursus post-bac en Corse... dès que le train fonctionnera.

« Dès ma prise de fonction, la communauté universitaire m'avait alerté sur la qualité de vie des étudiants », indique Emmanuelle de Gentili. « Souhaitant prendre en compte ces préoccupations, nous avons décidé d'intervenir immédiatement à travers les compétences de la CTC. Il n'est pas question de se substituer aux compétences de l'État. Pour la première fois,

la collectivité territoriale met en œuvre une véritable politique de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche », précise l'élue, soulignant que d'autres mesures viendront compléter ce programme. Et d'ajouter : « L'université et l'enseignement supérieur sont l'avenir de la Corse. Ils font partie de nos priorités ».

Les élus se saisissent du désert médical

Autre sujet qui arrive pour la première fois dans l'hémicycle : le désert médical en milieu rural. Cet été, l'union régionale des médecins libéraux avait tiré la sonnette d'alarme en dressant un état des lieux alarmant de la démographie médicale : 50 000 habitants du rural menacés ; un déséquilibre territorial de l'encadrement médical ; un vieillissement des médecins... Cette étude préconisait une série de recommandations pour pallier ce déficit.

Prenant la mesure de cette problématique, deux groupes politiques ont souhaité aborder la question aujourd'hui, sous forme de motion : Femù a Corsica parlera de la démographie médicale dans un contexte général sur l'organisation des assises du rural. De son côté, Diane Bedu, membre du groupe Rassembler pour la Corse, évoquera de façon précise l'offre de soins en milieu rural et propose des mesures concrètes. S'appuyant sur l'étude de l'URML, l'élué de droite proposera au directeur de l'agence régionale de santé d'être auditionné par l'ensemble des élus. Elle souhaite que le directeur de

l'ARS présente le projet régional de santé, ainsi que les dispositions envisagées pour lutter contre la désertification médicale. Dans la perspective de cette commission plénière, Diane Bedu demande à l'ARS d'étudier la pertinence, ainsi que la faisabilité d'un certain nombre de mesures pour favoriser le maintien ou l'installation de médecins généralistes en zone rurale. Exemples : la création d'un Smar dans les secteurs à forte densité de population, incitations financières, encourager le regroupement d'activités...

Une satisfaction pour l'URML de Corse

Pour le Dr Frédéric Leccia, président de l'URML, le fait que les politiques

s'emparent de cette problématique est une victoire : « C'est un grand jour. Notre objectif était de mettre le débat sur la place publique. Aujourd'hui, le problème entre à l'Assemblée de Corse. C'est un grand pas en avant. D'autant plus que depuis la mise en place de l'ARS en avril dernier, je n'ai pas senti une véritable volonté d'avancer sur ce sujet. L'ARS semble plus préoccupé par les problèmes des établissements publics et privés. Elle oublie la désertification médicale en milieu rural. Certaines zones fragilisées, et des populations âgées et précaires, doivent avoir accès aux soins et au médecin généraliste ». L'URML de Corse attend avec impatience le devenir de cette motion.

PAULE CASANOVA



Emmanuelle de Gentili présentera un rapport sur le programme d'aide à la réussite étudiante doté de 645 000 euros. (Photo Jean-Pierre Bellit)

L'autre Tour de Corse

C'est un élément de la mémoire collective insulaire mis en sommeil depuis un an. Le Tour de Corse, épreuve mythique du rallye automobile mondial, a été lâché par la fédération française du sport automobile en 2009 après plus de 35 ans de présence sur la scène mondiale, au profit de l'Alsace, désormais estampillé rallye de France. Fort d'un engouement populaire immense mais qui s'est émusse ces der-

nières années, le « Tour » fait partie, au même titre que d'autres, des bijoux de familles du patrimoine corse, pour reprendre l'expression du président Paul Giacobbi lors d'autres récents débats. Pour le réveiller de sa torpeur, les organisateurs se sont rapprochés d'un autre championnat, l'intercontinental Rally Challenge (IRC), imaginé par la chaîne télévisée Eurosport. De nombreuses autres épreuves de légende

comme les rallyes de Monte Carlo, du San Remo, du Portugal ou de Sardaigne, ont déjà rejoint les rangs de ce championnat bis après avoir été éjectés par la fédération internationale automobile pour des raisons extra-sportives. Réglementation moins contraignante et place faite aux pilotes amateurs, retour à un parcours sur tout le territoire de l'île, budget divisé par deux (et notamment la subvention demandée à la CTC qui

passerait de 900 000 à 450 000 euros) ; mais aussi large couverture télévisée avec plusieurs épreuves spéciales en direct sur la chaîne sportive Eurosport (120 millions d'abonnés en Europe) et positionnement sur le calendrier au mois d'avril sont autant de points qui ont convaincu l'exécutif « du bon compromis entre l'investissement consent, l'intérêt sportif et les retombées économiques ».